

BTS Professions Immobilières

Pré requis	Conditions d'admission	A la sortie
BAC Validé	Dossier + Entretien	BAC+2

✦ **Objectifs :**

TRANSACTION

- ➔ Rechercher et estimer un bien
- ➔ Réaliser des mandats
- ➔ Cibler les besoins du client
- ➔ Maîtriser la vente & la négociation immobilière
- ➔ Assurer le suivi administratif et financier des dossiers
- ➔ Conseiller sur le plan technique, juridique, fiscal et financier
- ➔ Savoir gérer la relation clientèle et assurer une qualité de service

ADMINISTRATION DE BIENS

- ➔ Négocier et gérer des mandats de gestion locative ou de syndic
- ➔ Représenter les intérêts de l'entreprise et des clients
- ➔ Intégrer une équipe de travail
- ➔ Gérer sur un plan juridique et technique un portefeuille d'immeubles
- ➔ Conseiller sur le plan juridique, fiscal, financier
- ➔ Assurer la gestion des baux confiés en mandat

✦ **Programme de la Formation (conformément au référentiel)**

Ce cursus de formation est réalisé via l'initial, l'alternance ou l'apprentissage au sein de notre structure.

	TRANSACTION	GESTION / SYNDIC
POLE PROFESSIONNEL	Réglementation professionnelle	Réglementation & Techniques Professionnelles
	<ul style="list-style-type: none"> • Vente d'immeubles construits • Promotion immobilière • Garanties constructeurs • Immobilier tertiaire • Expertise 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion locative • Syndic de copropriété • Assurances Immobilières • Procédures contentieuses • Urbanisme
	Techniques Professionnelles & Commerciales	Vie de l'immeuble
	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique de la prospection & de l'évaluation • Techniques de vente & de négociation en immobilier • Marketing des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et techniques du bâtiment • Suivi technique • Contrats d'entretien
	Droits spéciaux	
	<ul style="list-style-type: none"> • Droit civil • Droit pénal appliqué aux affaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Droit du travail
	Fiscalité & Patrimoine	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fiscalité des personnes physiques & morales • Gestion patrimoniale 	<ul style="list-style-type: none"> • Défisicalisation • Sociétés civiles immobilières
	Comptabilité & Gestion	
	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité générale • Comptabilité budgétaire • Comptabilité financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité immobilière • Mathématiques

POLE GENERAL	<ul style="list-style-type: none"> • Français • Langue vivante étrangère • Economie générale & d'entreprise • Informatique
---------------------	--

✦ Règlement de l'examen PI :

Les examens se déroulent en deux phases. En mai ont lieu les épreuves écrites. Les étudiants sont convoqués individuellement pour les oraux, après les écrits, au cours du mois de mai ou juin. Le jury de délibération se tient quelques jours après les oraux. Vous obtenez le BTS si vous avez une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Il n'existe aucune épreuve de repêchage en BTS.

Epreuves	Coefficient	Durée
E1 Français	3	4h
E2 Langue vivante étrangère (écrit et oral)	1 1	Ecrit (2h) Oral (préparation 20min + 20min)
E3 Economie Générale et économie d'entreprise	3	3h
E4 Droit général et l'immobilier	4	4h
E5 Transaction immobilière		
• Sous épreuve E 5.1 : transaction immobilière	2.5	2h30
• Sous épreuve E 5.2 : gestion immobilière	2.5	2h30
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	3	30min

SCIENCES-U / EFAB
53, Cours Albert Thomas – 69003 LYON

Tel : 04.26.29.01.01

Fax : 04.26.29.01.27

www.sciences-u-lyon.fr
rhonealpes@sciences-u.fr